



2023

Altitudes
réseau d'art
contemporain
en territoire alpin
Appel à projet

Appel à projet 2023

« Résidence itinérante » 2023

Recherche et création sur le territoire alpin
(Haute-Savoie, Savoie, Isère)
Adressée aux artistes-auteurs

Le réseau Altitudes – art contemporain en territoire alpin regroupe depuis 2017 les lieux de création contemporaine en arts visuels dans les Alpes du Nord françaises, dans les départements de la Haute-Savoie, de la Savoie et d'Isère. Les projets du réseau valorisent les actions de ses membres et la création des artistes contemporains dans le milieu alpin français, en zone urbaine, rurale, lacustre et / ou montagnarde. Le réseau Altitudes met en place des actions fédératrices orientées sur les spécificités territoriales (géographiques, économiques, humaines).

Le réseau Altitudes est implanté dans une région montagnarde, abritant le toit de l'Europe (le Mont-Blanc, alt. 4809 m) et des paysages où la faune et la flore sont uniques. Comme le reflète la pluralité des lieux d'ancrage du réseau, les Alpes du Nord sont l'abri de plusieurs lacs (notamment le Lac d'Annecy, le Lac du Bourget, et le Lac Léman) et glaciers, où l'eau sous tous ses états se mêle aux différents minéraux et sols.

Ce territoire donne lieu à un ensemble d'activités touristiques et économiques diverses autour des sports d'hiver et d'été. Par ailleurs, de nombreuses entreprises et industries y sont implantées, contribuant à faire de ce territoire qui se situe à la frontière française avec la Suisse, mais aussi avec l'Italie, un espace économiquement attractif et de brassage démographique. Par ces caractéristiques, le territoire est aujourd'hui un laboratoire d'enjeux environnementaux et sociaux.

En 2023, Altitudes fédère 18 structures ayant des missions de formation, d'expérimentation, de production et de diffusion de l'art contemporain à :

- Annecy (alt. de 396 m à 447 m) :
 - L'ESAAA – École supérieure d'art Annecy Alpes
 - La Fondation Jean-Marc et Claudine Salomon
 - Espace d'art contemporain Le Mikado
 - Le Point Commun
 - ImagesPassages, art visuels et numériques contemporains
 - L'Artothèque Bonlieu
- Ugine (alt. 411 m) : Curiox, Centre d'Art et de Rencontre
- Thonon-les-Bains (alt. 413 m) : La Chapelle de la Visitation
- Annemasse (alt. 437 m) : La Villa du Parc – centre d'art contemporain
- La Roche-Sur Foron (alt. 545 m) : L'Angle – espace d'art contemporain
- Saint-Gervais les Bains (alt. 800 m) : Archipel Art Contemporain
- Plateau d'Assy (alt. 1000 m) : Espace CREMERIE
- Flaine (alt. 1600 m) : Le Centre d'art contemporain de Flaine
- Aix-les-Bains : Solarium Tournant
- Copponex (alt. 453 m) : Le Pôle Land Art Départemental (PLAD) à la Ferme de Chosal
- Cluses (alt. 481 m) : Punctum Remotum
- Grenoble (alt. 212m) : L'envers des Pentès
- Chamonix (alt. 1005m) : Artocène

Les acteurs du réseau sont des interlocuteurs sur lesquels s'appuyer afin de faciliter les démarches et rencontres que nécessite le projet sur le territoire.

La résidence

La résidence devra s'implanter au sein de deux structures minimum dans les 18 lieux qui composent le réseau. Le temps de résidence sera réparti sur plusieurs structures, proposées par le réseau au regard des projets retenus.

S'appuyant sur ce maillage d'acteurs professionnels, le réseau Altitudes met en place une résidence de recherche et de création sur le territoire alpin, qui sera accueillie par plusieurs des structures du réseau autant au niveau de la production que dans sa diffusion, afin de permettre à un artiste ayant un projet résonnant avec le milieu alpin de travailler sur place plusieurs semaines. Le projet sera choisi en fonction de son approche originale des spécificités du territoire concerné (géographique, économique, social, etc.), de son ambition de recherche et de sa pertinence dans la pratique de l'artiste.

Calendrier

- 10 mars 2023 : lancement de l'appel à projets
- 23 avril 2023 à minuit : date limite d'envoi des dossiers
- mi mai : jury
- fin 2023 : accueil et résidence

Modalités de la résidence

La sélection se fait sur dossier, un **SEUL PDF** nommé NOM_prénom, contenant tous les documents dans cet ordre :

- une courte présentation du projet (max 2 pages A4)
- un portfolio à jour
- un **CV** à jour avec numéro de **SIRET** et numéro d'ordre

> Sans ces informations respectées le dossier ne pourra pas être pris en compte.

La présence de l'artiste est obligatoire sur une période de 3 semaines minimum à 5 semaines maximum, sur deux ou plusieurs lieux du réseau choisis à l'avance par le jury et l'artiste sélectionné. Cette résidence se finira par un temps de restitution dans un des lieux du réseau choisi.

Aucun médium n'est imposé.

A envoyer par mail avant le 23 avril à minuit à l'adresse :
reseau.altitudes@gmail.com

Une allocation de 1500 euros NET est prévue pour le résident sur présentation d'une facture.

Un numéro de SIRET au nom de l'artiste-auteur est obligatoire, nous n'accepterons pas d'autre moyen de règlement.

L'hébergement est pris en charge par le réseau et les structures qui accueillent le résident.

L'A/R et les déplacements sur le territoire sont pris en charge à hauteur de 500 euros maximum.

Une enveloppe potentielle de production de 1000 euros est prévue. Les frais de production et de déplacement sont remboursables uniquement sur présentation de justificatifs.

Pour toute information reseau-altitudes@gmail.com
Facebook : Réseau Altitudes
Instagram : @reseau_altitudes
Web : www.reseau-altitudes.fr

Le réseau Altitudes reçoit le soutien du Département de la Haute-Savoie